

SOUPLESSE

	 Isolé	 Famille
	€/ mois*	
Né en 1942 et après	34,93 €	56,17 €
Né en 1941 et avant	41,00 €	67,55 €

* Les cotisations comprennent la Taxe de Solidarité Additionnelle sur la base du taux en vigueur : 13,27 %